



## Séminaire « *le mal être du genre au travail* »

*Les séances auront lieu*

*59 rue Pouchet 75017 Paris métro Guy Môquet, bus 66*



Action financée par la Région Ile-de-France

Séminaire « *le mal être du genre au travail* »

*Les séances auront lieu*

*59 rue Pouchet 75017 Paris métro Guy Môquet, bus 66*

En quoi l'appartenance de genre peut-elle modifier le mal être ou en quoi conduit-elle à le révéler ou à le domestiquer différemment ? Notre réflexion portera simultanément sur des questions d'ordre épistémologique et méthodologique.

Nous penserons la question genrée non pas en termes d'égalité ou d'inégalité par rapport à la santé mais en termes de différences. Pour éviter les naturalisations concernant les situations, nous tiendrons compte de l'inscription de ces différences dans des contextes sociaux précis ; ceci conduit à tenir compte de différents cadres : le statut (précarité ou situation stable), le niveau social, le niveau de responsabilité, le contexte de mixité sociale et la division sociale du travail entre emplois masculins et féminins ; enfin, il peut exister des différences générationnelles dans ce qui donne lieu à un mal être (les valeurs, les formes d'investissement au travail) et la manière de les exprimer .

L'analyse fera une part importante à l'articulation entre présupposés théoriques et méthodes choisies par les intervenants pour définir, analyser la question du mal être au travail. Nous traiterons des manifestations du mal être au travail, des sources différenciées du mal être en lien avec les attentes des salariés et les politiques des directions.

**Séance 1- vendredi 26 octobre 2012, 9h30-13h** Salle des conférences, 59 rue Pouchet 75017 Paris travail et santé : quelles catégories d'analyse ?

***Dominique Meda : Place et sens du travail en Europe : une spécificité française ?***

Cette communication reviendra sur les résultats des enquêtes européennes et d'une recherche menée par six pays européens sur le rapport au travail. Elle tentera de replacer la situation française parmi les évolutions européennes (comparaisons internationales).

***Arnaud Mias : "Les atteintes à la santé au travail : ce que les catégories d'analyse permettent de décrire"***

Cette communication tentera de poser quelques éléments de définition des catégories utilisées pour décrire (peut-être plus qu'analyser) le mal-être au travail ("TMS", "RPS", "CMR" ...), avant de proposer une synthèse de ce que les enquêtes (statistiques principalement) permettent de dire des atteintes à la santé (constats sur les évolutions, sur les différences et inégalités, réflexions sur l'intensification du travail...), en gardant en toile de fond la réflexion sur les différences entre hommes et femmes et leur inscription dans des contextes sociaux précis.

**Séance 2- Jeudi 15 novembre 14h-18h salle 159, **Quels indicateurs pour cerner les différences de genre en matière de santé ?****

***Anne-Sophie Cousteaux : Réflexion autour des indicateurs santé***, Réflexions à propos du genre des indicateurs de santé

Cette intervention vise à décrire les différences de santé entre hommes et femmes en matière de mortalité et de santé. Elle s'appuie sur une définition multidimensionnelle de la santé, à la fois objective et subjective, positive et négative, qui trouve son origine dans les représentations profanes de la santé. Elle dessine alors une image complexe des différences de santé entre hommes et femmes et interroge la signification des indicateurs de santé au regard du genre.

***Florence Chappert : Les indicateurs de santé utilisés dans les diagnostics de l'ANACT***

"L'intervention présentera tout d'abord la problématique "Genre, Santé et conditions de travail" de l'Anact qui vise à croiser enjeux d'égalité professionnelle et enjeux de santé au travail. Le constat des différences d'évolution selon le sexe de quelques indicateurs de sinistralité au niveau national révélera des enjeux de connaissance et de recherche - tandis que la présentation de 2 cas de diagnostic du Réseau Anact montrera la puissance d'une approche quantitative pour questionner les écarts F/H en terme de santé au travail et d'une approche qualitative pour analyser plus finement les situations de travail des femmes et des hommes."

**Séance 3- Jeudi 12 décembre 2012, 14h-18h salle de conférence **Histoires particulières et enjeu politique de la santé****

***Anne Flottès : Les pathologies du travail actuelles, des désillusions sociales donc « genrées » ?***

En s'appuyant sur sa pratique quotidienne- enquêtes de psychodynamique du travail à la demande des CHSCT et élaborations individuelles avec des personnes en difficulté hors de leur lieu de travail-, A. Flottès montrera que l'activité de travail des femmes et des hommes s'élabore dans des allers et retours constants entre les deux scènes de l'emploi et de la famille. Cette articulation largement insuée des personnes elles-mêmes est source de contraintes et de difficultés spécifiques pour elles ainsi que pour leurs proches.

***Sylvie Célrier : la santé mentale troublée des travailleurs : petite histoire et gros problèmes.***

Les atteintes du travail sur la santé mentale sont des questions très anciennes en sociologie du travail, voire, d'une certaine façon, constitutives de la discipline. Les termes actuels de stress, mal-être, RPS, etc. réactivent aujourd'hui ces questions en les renommant et cette rénovation discursive (non encore stabilisée) signale l'engagement de plusieurs disciplines dans le champ et les luttes qui les opposent dont beaucoup se nouent autour de la mesure de ces risques particuliers ; il est utile d'envisager les problèmes politiques que s'articulent à ces mesures.

**Séance 4- Mardi 22 janvier 2013, 14h-18h. Salle de conférence, Les liens entre organisation du travail, santé et mal être chez les hommes et femmes.**

***Marc Loriol, Définition de la situation et coping collectif: dépasser l'opposition entre approches objective et subjective du mal-être au travail.***

Si les psychologues cognitivo-comportementalistes ont, avec l'approche transactionnelle, fait du stress le produit d'une double évaluation par l'individu des difficultés et des moyens d'y faire face, les sociologues et épidémiologistes ont critiqué cette vision trop individualisante pour mettre l'accent sur des facteurs plus objectifs liés aux conditions et à l'organisation du travail. L'approche proposée ici propose une sorte de troisième voie fondée sur l'idée que l'évaluation est pour une grande part collective et que la capacité plus ou moins grande de donner un sens aux contraintes est liée aux formes d'organisation comme aux conditions dans les quelles se déroule l'activité. La variabilité de la régulation sociale du mal-être au travail sera notamment analysée à travers l'exemple de métiers très typés du point de vue du genre (infirmières, policiers, conducteurs de bus, etc.)

***Armelle Testenoire, Evènements de santé, parcours professionnel et familial : leurs interrelations.***

A partir d'une post enquête de l'enquête SIP, cette communication se propose d'analyser les interrelations entre le travail, la santé, et le parcours biographique des individus. Autrement dit, il ne s'agit pas d'analyser l'impact du travail sur la santé ou inversement, mais d'appréhender comment le travail et la santé interagissent et peuvent mutuellement se porter atteinte. Si la santé peut influencer sur le travail et le travail sur la santé, cela résulte souvent d'un processus qui n'est pas linéaire. Il n'est de plus pas indépendant du genre et du parcours biographique des individu-es. C'est donc à l'articulation de trois trajectoires : de travail, de santé et de vie familiale que seront analysés les processus de recomposition de l'action lorsque la capacité physique et psychique d'agir dans le contexte social habituel est altérée.

**Séance 5 – Jeudi 14 février 2013, 14h-18h. Salle 159, Invisibilisation des liens de causalité entre santé et travail.**

***Michelle Paiva, invisibilité du risque et mal être différé dans le temps***

***Hélène Bretin, Nathalie Frigul sur chômage et santé des salariés :***

*Comment des expositions et dégradations de santé s'articulent à l'exclusion du monde de l'emploi. Invisibilité au plan institutionnel de ces effets et invisibilité des personnes (elles sortent en effet du champ).*